

Nos étudiants non seulement sont plus nombreux ; mais, ce qui importe davantage, ils nous arrivent mieux préparés à profiter de nos cours ; et, je le répète avec plaisir, ils se montrent plus résolus au travail.

Ces observations m'amènent tout naturellement à vous donner le résultat global des examens de l'année dernière.

Nous avons eu en théologie : 2 licenciés ; en droit : 1 docteur, 13 licenciés, 9 bacheliers ; en médecine : 40 docteurs, 33 bacheliers ; dans la faculté des arts : 6 certificats d'études littéraires, sans compter les centaines de bacheliers de nos collèges classiques ; en génie civil : 19 diplômés ; en médecine comparée : 2 docteurs ; en chirurgie dentaire : 9 docteurs. Et sur les 12 certificats accordés récemment par le Collège des Pharmaciens, 9 furent remportés haut la main par nos jeunes aspirants.

Le chiffre total des étudiants de Laval pendant l'année académique 1906-1907 s'est élevé à 799. Et si nous faisons entrer en ligne de compte les élèves des 12 collèges affiliés de la Province ecclésiastique de Montréal, notre annuaire accuserait une population scolaire d'environ cinq mille jeunes gens.

On peut juger par là, mes dames et messieurs, de l'étendue de l'action intellectuelle et morale qu'exerce l'Université.

Pour ma part, je n'hésite aucunement à le déclarer : c'est l'œuvre maîtresse, l'œuvre des œuvres. Elle ne songe pas à discuter l'excellence des autres œuvres. Mais elle se croit autorisée à avoir sa part dans le budget de la charité privée et des subventions publiques, une part proportionnée à son importance.

Elle sollicite donc un concours généreux, avec la conscience du devoir accompli. Elle le sollicite par rapport à